



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

banques et établissements financiers

Question écrite n° 86029

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la question de la microfinance dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM). Alors que la crise économique et sociale frappe plus durement et plus durablement les outre-mer que la métropole, la microfinance constitue en enjeu primordial. Cette dernière, qui comprend microcrédit, microassurance, finance solidaire et finance participative permet de créer de l'activité en encourageant l'entrepreneuriat et l'emploi, ainsi que de renforcer la cohésion sociale pour les personnes exclues de services bancaires et d'accès au crédit en leur permettant de ne plus être tributaires de minima sociaux. Selon un rapport du 23 février 2015 du Conseil économique, social et environnemental (CESE), la densité bancaire dans les outre-mer est considérablement plus faible qu'en métropole. Pour prendre un exemple, à Mayotte, on trouve un guichet pour 7 490 habitants, alors qu'en métropole cette moyenne se situe à 1 650 habitants par guichet. De manière à augmenter l'accès aux services bancaires, le CESE préconise que les instances consultatives existantes, telles que les instituts d'émissions d'outre-mer (IEOM) ou encore l'Observatoire de l'inclusion bancaire, où siègent les représentants des établissements bancaires, s'engagent par de nouvelles dispositions à faire évoluer significativement les pratiques bancaires dans les territoires ultramarins. Il lui demande s'il entend donner une suite favorable à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86029

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5698

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)